Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 22

Artikel: Guerre d'Amérique
Autor: Forey
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347272

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Si vis pacem para bellum; si ce proverbe avait été appliqué dans le courant du siècle dernier, et si la Suisse avait été organisée alors comme elle l'est aujourd'hui, elle n'aurait pas eu à déplorer de servir d'arène aux guerres de 1799. Nous ne pouvons pas nous bercer de l'espoir de devenir jamais invincibles, mais il est toujours temps de bien faire et d'améliorer sa position.

Nous devons montrer à l'Europe que nous avons compris notre rôle, que nous sommes prêts à le remplir, comme elle a le droit de l'attendre de nous sur la foi des traités. Mais aussi nous devons lui donner la certitude que, si ces traités sont violés ou déchirés, nous sommes prêts à défendre par les armes, notre pays, nos droits et nos libertés.

GUERRE D'AMÉRIQUE.

Rien d'important des opérations, qui chôment pendant la réorganisation des armées et pendant les élections du Nord. Les élections de la Pensylvanie, de l'Ohio et de l'Indiana ont fait triompher le parti *démocratique*. On attend avec impatience celles de l'Etat de New-York, où la lutte sera très vive.

En attendant l'Europe s'occupe sérieusement, paraît-il, d'une médiation, dont le gouvernement français prend l'initiative.

Voici une circulaire adressée dans ce but par M. Drouyn de Lhuys aux ambassadeurs de la France à Londres et à St-Pétersbourg.

Paris, 30 octobre 1862.

Monsieur,

L'Europe suit avec un douloureux intérêt la lutte engagée depuis plus d'une année sur le continent américain. Les hostilités ont provoqué des sacrifices et des efforts propres à inspirer assurément la plus haute idée de la persévérance et de l'énergie des deux populations; mais ce spectacle qui fait tant d'honneur à leur courage, elles ne l'ont donné qu'au prix de calamités sans nombre et d'une prodigieuse effusion de sang. A ces effets d'une guerre civile qui a pris, dès le principe, de si vastes proportions, vient encore s'ajouter l'appréhension d'une guerre servile qui mettrait le comble à tant d'irréparables malheurs.

Les souffrances d'une nation envers laquelle nous avons toujours professé une amitié sincère auraient suffi pour exciter sûrement la sollicitude de l'Empereur, lors même que nous n'eussions pas été atteints par le contre-coup de ces événements.

Sous l'influence des rapports étroits que l'extension des échanges a multipliés entre les diverses régions du globe, l'Europe a ressenti elle-même les conséquences d'une crise qui tarissait l'une des sources les plus fécondes de la richesse publique et qui devenait pour les grands centres de travail la cause des plus pénibles épreuves.

Ainsi que vous le savez, Monsieur, lorsque le conflit a éclaté, nous avons regardé comme un devoir d'observer la plus stricte neutralité, de concert avec les autres grandes puissances maritimes, et le cabinet de Washington a maintes fois reconnu la loyauté avec laquelle nous avons suivi cette ligne de conduite. Les sentiments qui nous l'ont tracée sont demeurés invariables; mais, loin d'imposer aux puissances une attitude qui ressemblerait à de l'indifférence, le caractère bienveillant de cette neutralité doit plutôt les porter à se rendre utiles aux deux parties, en les aidant à sortir d'une position qui, pour le moment du moins, paraît sans issue.

Il s'est établi entre les belligérants, dès le début de cette guerre, une pondération de force qui, depuis lors, s'est presque constamment maintenue, et, après tant de sang versé, ils se trouvent aujourd'hui, sous ce rapport, dans une situation qui n'a pas sensiblement changé. Rien n'autorise à prévoir prochainement des opérations militaires plus décisives. D'après les dernières informations parvenues en Europe, les deux armées seraient, au contraire, dans des conditions qui ne permettraient ni à l'une ni à l'autre d'espérer, dans un court délai, des avantages assez marqués pour faire pencher définitivement la balance et accélérer la conclusion de la paix.

Cet ensemble de circonstances, Monsieur, signale l'opportunité d'un armistice auquel, d'ailleurs, dans l'état des choses, aucun intérêt stratégique ne semble faire obstacle. Les dispositions favorables à la paix qui commencent à se manifester, dans le Nord comme dans le Sud, pourraient d'autre part seconder les démarches qui seraient tentées pour recommander l'idée d'une trève.

L'empereur a donc pensé qu'il y aurait lieu d'offrir aux belligérants le concours des bons offices des puissances maritimes, et Sa Majesté m'a chargé d'en faire la proposition au gouvernement de Sa Majesté Britannique ainsi qu'à la cour de Russie. Les trois cabinets s'emploieraient, tant à Washington qu'auprès des Etats confédérés, afin d'amener une suspension d'armes de six mois, pendant laquelle tout acte de guerre, direct ou indirect, devrait provisoirement cesser sur mer comme sur terre, et qui pourrait au besoin être prolongé ultérieurement.

Ces ouvertures, je n'ai pas besoin de le dire, Monsieur, n'impliqueraient de notre part aucun jugement sur l'origine ou l'issue du différend, ni aucune pression sur les négociations qui s'engageraient, il faut l'espérer, à la faveur de l'armistice. Notre rôle consisterait uniquement à aplanir les obstacles et à n'intervenir que dans la mesure déterminée par les deux parties. Nous ne nous croirions point appelés, en un mot, à préjuger, mais à préparer la solution des difficultés qui se sont opposées jusqu'ici à un rapprochement entre les belligérants.

L'accord des trois cours, au surplus, ne répondrait-il pas assez de leurs intentions? n'imprimerait-il pas à leur démarche un caractère évident d'impartialité?

Agissant de concert, elles réuniraient les conditions les plus propres à inspirer la confiance : le gouvernement de l'Empereur, par les traditions constantes de la politique française à l'égard des Etats-Unis ; l'Angleterre, par la communauté de races ; la Russie, par les témoignages d'amitié dont elle n'a cessé de donner des preuves au cabinet de Washington.

Si l'événement ne devait pas justifier l'espoir des trois puissances, et si l'ardeur de la lutte l'emportait sur la sagesse de leurs conseils, cette tentative n'en serait pas moins honorable pour elles. Elles auraient rempli un devoir de l'humanité plus spécialement indiqué dans une guerre où la passion rend difficile aux deux adversaires tout essai direct de négociation. C'est la mission que le droit public assigne aux neutres, en même temps qu'il leur prescrit une rigoureuse impartialité, et jamais ils n'auraient fait un plus noble usage de leur influence qu'en l'exerçant pour s'efforcer de mettre un terme à une lutte qui cause tant de souffrances et compromet de si grands intérêts dans le monde entier.

Enfin, même en demeurant sans résultat immédiat, ces ouvertures ne resteraient peut-être pas entièrement inutiles, car elles pourraient encourager le mouvement des esprits vers les idées de conciliation, et contribuer ainsi à hâter le moment où le retour de la paix deviendrait possible.

— L'expédition française au Mexique poursuit son cours. Les troupes arrivent sans cesse à la Vera-Cruz, d'où elles partent pour le camp d'Orizaba. Avant de débarquer, le général Forey a fait répandre la proclamation suivante :

Mexicains,

L'Empereur Napoléon, en me confiant le commandement de la nouvelle armée qui va bientôt me suivre, m'a chargé de vous faire connaître ses véritables intentions.

Lorsqu'il y a quelques mois l'Espagne, l'Angleterre et la France, subissant les mêmes nécessités, ont été amenées à se réunir pour la même cause, le Gouvernement de l'Empereur n'envoya qu'un petit nombre de soldats, laissant à la nation la plus outragée la direction principale dans le redressement des griefs communs. Mais, par une fatalité difficile à prévoir, les rôles ont été intervertis, et la France est demeurée seule à défendre ce qu'elle croyait l'intérêt de tous. Cette nouvelle situation ne l'a pas fait reculer.

Convaincu de la justice de ses réclamations, forte de ses intentions favorables à la régénération du Mexique, elle a persévéré et persévère plus que jamais dans le but qu'elle s'est proposé.

Ce n'est pas au peuple mexicain que je viens faire la guerre, mais à une poignée d'hommes sans scrupule et sans conscience, qui ont foulé aux pieds le droit des gens, gouvernent par une terreur sanguinaire, et, pour se soutenir, n'ont pas honte de vendre par lambeaux, à l'étranger, le territoire de leur pays.

On a cherché à soulever contre nous le sentiment national en voulant faire croire que nous arrivions pour imposer à notre gré un gouvernement au pays ;

loin de là, le peuple mexicain, affranchi par nos armes, sera entièrement libre de choisir le gouvernement qui lui conviendra. J'ai mission expresse de le lui déclarer.

Les hommes courageux qui sont venus se joindre à nous méritent notre protection spéciale; mais, au nom de l'Empereur, je fais appel, sans distinction de parti, à tous ceux qui veulent l'indépendance de leur patrie et l'intégrité de son territoire. Il n'entre pas dans la politique de la France de se mêler, pour son avantage personnel, des querelles intestines des nations étrangères; mais lorsque, par des raisons légitimes, elle est forcée d'intervenir, elle le fait toujours dans l'intérêt du pays où son action s'exerce.

Souvenez-vous que partout où flotte son drapeau, en Amérique comme en Europe, il représente la cause des peuples et de la civilisation.

Vera-Cruz, le 22 septembre 1862.

Le général de division, sénateur, commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique,

FOREY.

P. S. Les cabinets de Londres et de Pétersbourg ont tous deux refusé de s'associer, pour le moment, à la démarche proposée par la France. — Les élections de l'Etat de New-York ont donné la majorité au parti démocratique, tandis que dans le Massachussets le parti républicain reste au pouvoir. — L'armée du Potomac sous les ordres du général Mc Clellan s'est avancée de nouveau en Virginie jusqu'aux environs de Warrenton. Les confédérés sont toujours campés près de Winchester, au débouché de la vallée de Shenandoah.

ANVERS ET SES NOUVELLES FORTIFICATIONS.

I.

La *Revue militaire suisse* a consacré l'année dernière deux articles à l'armée belge *(Vol. VI, p. 145 et 161)*, après avoir, au commencement de la même année *(Ibid., p. 1)*, rendu compte d'un ouvrage de M. le major Van de Velde sur la *défense des Etats*, où les travaux nouvellement décrétés autour d'Anvers étaient sommairement décrits. Quelques mots de plus sur cette vaste entreprise du peuple belge, aujourd'hui en voie d'exécution, ne seront pas hors de propos. Ils sont tout spécialement susceptibles d'intéresser les officiers suisses, appelés à maintenir l'indépendance de leur patrie, neutre en Europe, de même que la Belgique, et ils pourront leur fournir d'utiles